

Adresse aux instances scientifiques de l'INSERM et de l'INSB du CNRS

**Le plan stratégique de l'INSERM concerne autant le CNRS et le CEA que l'INSERM
et prévoit la prise en main
de la recherche biomédicale publique par l'industrie**

La Direction de l'INSERM a produit un plan stratégique pour l'organisme qui concerne l'ensemble des composantes de l'Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé et donc en particulier l'Institut National des Sciences Biologiques (INSB) du CNRS. Elle a organisé un semblant de consultation des personnels de l'INSERM par Internet pendant 10 jours et affirme avoir sollicité l'avis des instances scientifiques de l'INSERM.

Ce plan stratégique « pour les sciences de la Vie et de la santé » :

- Est structuré uniquement autour de la recherche biomédicale, et non sur les enjeux de la connaissance. Il place l'Alliance comme un prestataire de service pour les industriels de la pharmacie et de la santé. Il propose de transférer à l'Alliance une bonne partie de la « preuve de concept » qui est jusqu'à présent assurée par les industriels.
- Fait référence à l'Alliance et aux instituts thématiques (ITMO), mais ignore les instances des organismes de recherche pour définir la politique de recherche et orienter les financements, les créations de laboratoires, le fléchage des recrutements.
- Ne propose nullement d'augmenter les recrutements de personnels titulaires afin de résorber l'augmentation considérable de l'emploi précaire.
- S'interroge sur la revalorisation des carrières mais prône la généralisation des primes.
- Propose un guichet commun de recrutement des chercheurs pour l'Inserm et l'INSB du CNRS

Quelle sera l'évolution de l'INSERM et de l'Alliance?

Le rapport Marescau que le président de la République veut mettre en œuvre dès 2010, avec la création de 10 Instituts Hospitalo-universitaires de Recherche, se prononce pour que les laboratoires publics de recherche soient rattachés aux CHU, et que ceux-ci augmentent leurs relations avec les industriels de la pharmacie et de la Santé.

Le décret de l'Inserm modifié l'année dernière, qui inclut les ITMO, a ouvert la voie à une nouvelle marginalisation des instances scientifiques.

Le président de la République a affirmé vouloir une gouvernance opérationnelle intégrée de l'Alliance sous la présidence du PDG de l'INSERM.

L'Alliance préfigure-t-elle l'Institut unique des Sciences de la Vie et de Santé prôné par le rapport Zerhouni (rapport qui estime que les chercheurs sont recrutés trop précocement !), c'est-à-dire une agence d'objectifs et moyens gérant un nombre limité de personnels et pilotée par des experts, hors contrôle de la communauté scientifique ?

Allons nous vers une gestion de tous les laboratoires par les universités avec un pilotage de la recherche par des contrats programmés par l'Alliance et mis en œuvre par l'ANR ?

Dans cette organisation qui se met en place, que restera-t-il des organismes de recherche et quel sera le devenir de leurs personnels ?

Les organisations syndicales de l'INSERM considèrent que ces perspectives sont dangereuses pour l'avenir de la recherche biomédicale et les personnels concernés.

Les organisations syndicales de l'INSERM demandent à tous les membres des instances scientifiques de l'INSERM et de l'INSB du CNRS de se donner le temps d'analyser le plan stratégique et de se prononcer sur le rôle et l'évolution de l'Alliance, ainsi que sur la place des organismes de recherche et de leurs instances.